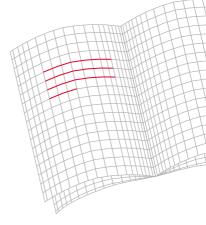


DATE DE PUBLICATION : 1/02/2019



## Communiqué de presse

Le Conseil d'administration d'EpaFrance, réuni en session exceptionnelle le 31 janvier 2019, a voté à l'unanimité des présents et membres représentés un avenant à la phase IV d'aménagement du « secteur Disney », signée le 11 septembre 2014.

## Signature de l'avenant n°5 au programme de la phase IV d'aménagement

Faisant suite à l'annonce du 27 février 2018 de The Walt Disney Company d'un investissement de plus de 2 milliards d'euros destiné à l'extension de Disneyland Paris d'ici à 2025, et à la procédure de concertation publique dédiée, sa programmation doit désormais être intégrée au calendrier de la phase IV d'aménagement du secteur, en cours depuis 2014.

L'objet central de cet avenant est de prendre en compte dans la phase IV l'extension du parc Walt Disney Studios sur un terrain d'environ 25 hectares et de ses coulisses (backstage) sur un terrain d'environ 5,3 hectares, et un programme complémentaire d'infrastructures l'accompagnant.

Par ailleurs, la programmation d'un certain nombre de lots à vocation touristique, d'immobilier tertiaire ou commercial est réajustée dans le calendrier global d'aménagement.

## A propos d'EpaFrance

Deuxième établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée, EpaFrance intervient sur le secteur du Val d'Europe aux côtés de la société Euro Disney, développeur de ce secteur dans le cadre d'un partenariat public/privé unique en France résultant de la convention signée en 1987 par l'État, la région, le département, la RATP, l'Epa et la Walt Disney Company. Ce partenariat a permis la création des parcs Disney, première destination touristique payante européenne avec 15 millions de visiteurs par an et du Val d'Europe, pôle urbain, économique et touristique de tout premier plan qui compte aujourd'hui plus de 36 000 habitants et 30 000 emplois. En 2017, l'ouverture des Villages Nature Paris viennent renforcer l'attractivité touristique et économique du secteur. Et en 2018, l'annonce de l'extension des parcs Disney augure une nouvelle phase de développements particulièrement dynamique. Atout majeur de ce succès, l'accessibilité du territoire avec le hub TGV, le RER A, l'autoroute A4 et les 2 aéroports parisiens à proximité.

## **Amélie Ferrand**

Responsable des contenus et médias

Tél. 01 64 62 45 12 Port. 06 63 27 14 57

a.ferrand@epa-marnelavallee.fr